



Université   
de Montréal



UNIVERSITÉ  
LAVAL

HEC MONTRÉAL

## APPEL DE COMMUNICATIONS

### QUELLES POLITIQUES POUR LE TRAVAIL À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION ?

#### Conférence internationale

24 au 26 mai 2007, Université de Montréal - HEC, Canada

Plusieurs facteurs ont profondément transformé le travail et l'emploi au cours des dernières décennies. Qu'il suffise de faire allusion aux nouvelles technologies de l'information, à la mondialisation de l'économie et à la montée du néo-libéralisme. La participation massive des femmes à la force de travail, les disparités importantes entre les marchés du travail formel et informel, l'immigration récente et diversifiée, le vieillissement de la main-d'œuvre, les nouvelles valeurs face au travail et à la carrière de même que les besoins de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale figurent aussi parmi les transformations les plus significatives. Il en résulte un marché du travail aux configurations multiples pour la main-d'œuvre où le meilleur côtoie souvent le pire au sein même des espaces nationaux.

Ces nouvelles réalités du travail et de l'emploi interrogent profondément la plupart des politiques de l'État en matière sociale élaborée à l'apogée de l'ère industrielle, au milieu du 20<sup>ième</sup> siècle. À l'origine, on a fondé ces politiques à la fois sur une conception nationale de l'État-providence et sur la négociation collective comme instrument privilégié pour la détermination des conditions de travail. L'accès à leurs bénéfices passait essentiellement par l'emploi salarié perçu à travers le prisme de l'organisation fordiste du travail. Efficacité et sécurité économiques apparaissaient conciliables grâce à la participation des acteurs sociaux dans des institutions à visée universelle en regard de la couverture de la main-d'œuvre. Or, outre les transformations de l'emploi, les acteurs sociaux et l'État-nation lui-même sont mis à mal dans leur capacité d'imposer des politiques renouvelées pour le travail. En découlent une protection sociale éclatée entre les uns et les autres pendant et après la vie de travail (ex : assurance-emploi, droits sociaux, retraite), un soutien à la mobilité professionnelle inégal (ex : formation), des conditions de travail de plus en plus différenciées (ex : syndiqués vs non-syndiqués, secteurs d'activité) ou encore d'importantes difficultés pour le travailleur à faire respecter ses droits les plus fondamentaux (ex : normes minimales du travail, droits constitutionnalisés).

Ces observations soulèvent d'importantes questions sur le plan de la cohésion sociale et de l'efficacité économique à propos du travail :

- Par quel renouveau les politiques étatiques du travail et de l'emploi doivent-elles passer pour assurer une protection sociale effective dans le cadre d'une économie mondialisée?
- Quels objectifs sociaux et économiques ces politiques doivent-elles viser?
- Quelles sont les institutions les plus aptes pour les définir et les appliquer?
- Doivent-elles encore être élaborées au sein de l'espace national ou plutôt dans un espace élargi, davantage commensurable aux chaînes globales de production mises en place par les firmes transnationales?
- Quel rôle et quelle place faut-il accorder aux acteurs sociaux et comment assurer leur pérennité dans leur capacité de représentation collective?

Voilà des questions que le CRIMT, dans le cadre de son projet « Repenser les institutions du travail et de l'emploi à l'ère de la mondialisation (programme CRSH-GTRC), appelle à débattre à l'occasion d'une conférence internationale sur les politiques du travail et de l'emploi à l'ère de la mondialisation. Cette conférence aura lieu du 24 au 26 mai 2007 à Montréal et se tiendra en français et en anglais, selon la préférence des présentateurs. Elle regroupera des chercheurs, des responsables de l'élaboration des politiques publiques et des représentants des acteurs sociaux. La conférence sera ouverte à des travaux scientifiques pluridisciplinaires s'appuyant sur l'économie, la sociologie, le droit, la gestion et d'autres disciplines des sciences sociales pertinentes à l'étude des politiques publiques du travail et de l'emploi.

Nous invitons les chercheurs intéressés par l'une ou l'autre des questions évoquées ci-dessus à soumettre une proposition de communication en français ou en anglais. Celles-ci peuvent présenter une réflexion théorique, des données empiriques originales ou une combinaison des deux. La priorité sera accordée aux études qui contribuent de façon significative à la compréhension des enjeux et du renouvellement d'une politique ou des politiques reliées au travail et à l'emploi, soit dans un contexte national spécifique ou dans une perspective comparative.

Les propositions doivent être transmises au plus tard pour **le 30 octobre 2006** et seront soumises au processus de sélection mis en place par le Comité scientifique. Les projets de communication, d'une longueur maximale de 2 pages, doivent être suffisamment explicites quant à la nature de l'étude, la méthode de recherche utilisée et la nature de l'argumentation développée. Les auteurs choisis devront remettre une première version du texte complet de leur communication au plus tard **le 1<sup>er</sup> avril 2007**. Les meilleurs textes, après avoir été soumis à un processus d'arbitrage anonyme, seront publiés dans des numéros thématiques de différentes revues scientifiques qui sont partenaires de cette conférence. Les auteurs pourront remettre la version définitive de leur texte à des fins d'évaluation externe dans les six semaines qui suivent la conférence. Tout projet de communication doit être transmis en version électronique à : Nicolas Roby, coordonnateur scientifique du CRIMT, à l'adresse suivante : [nicolas.robby@umontreal.ca](mailto:nicolas.robby@umontreal.ca). Pour les mises à jour quant à l'organisation de la conférence, consultez le [www.crimt.org](http://www.crimt.org).